

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE TALENTS DES FINANCES PUBLIQUES  
PORTE PAR L'ECOLE DE DROIT

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 14 DECEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université  
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;  
Vu le règlement intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;  
Vu la présentation de Claire MARLIAC, Responsable du diplôme ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de créer le Diplôme d'Université Talents des Finances Publiques porté par l'Ecole de Droit tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43  
Votes : 25  
Pour : 22  
Contre : 3  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2021-12-14-16

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

## DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

# DU Talents des Finances publiques

- Création -

UFR de rattachement : Ecole de Droit, IRPAG  
Etablissements partenaires : ENFIP  
Responsable du diplôme : Claire MARLIAC  
Validation à compter du 14 décembre 2021  
Validation accordée jusqu'à fin 2023 – 2024  
Réf Délibération CFVU n° 2021-12-14\_16

## **A - Présentation du projet**

### **I – Contexte général – Objectifs de la formation**

La création de ce DU est liée à l'obtention du label « Talents du service public ». Celui-ci entraîne la création d'une classe préparatoire (CP) aux concours de la fonction publique, destinée à un public sélectionné sur critères sociaux. L'une des conditions d'obtention de ce label est de proposer aux inscrits en CP de pouvoir obtenir un diplôme au terme de la préparation. Ce DU permet donc de valoriser les enseignements de la classe préparatoire par la délivrance d'un diplôme, sans ajout d'enseignement spécifique.

Le label obtenu par l'UCA a été présenté en partenariat avec l'Ecole nationale des finances publiques (ENFIP) située à Clermont. Notre CP Talents est par conséquent centrée sur les métiers des finances publiques, champ également retenu pour ce DU.

Les étudiants sélectionnés pour la CP, principalement (mais non exclusivement) des étudiants avec un niveau bac + 3 en droit, AES, Economie ou Gestion, suivent un ensemble de cours, organisés au sein de l'IRPAG (Ecole de Droit) et assurés par des enseignants de l'Ecole de Droit, de l'Ecole d'Economie et des intervenants extérieurs. Les personnes inscrites dans la CP ont également accès à des enseignements de l'ENFIP.

La formation accompagne les préparatoires aux concours du Ministère des Finances qui se déroulent en N+1 et permet pour l'année universitaire en cours N de valider un diplôme d'université en lien direct avec cet objectif.

### **II – Composante porteuse du projet**

Ecole de Droit (IRPAG - Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale)

### **III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation**

Ecole d'Economie, IAE Clermont Auvergne

### **IV – Partenaires de la formation**

Ecole nationale des Finances publiques

## V – Responsable du DU

Nom, Prénom : MARLIAC Claire

Statut : MCF-HDR

Coordonnées : claire.marliac@uca.fr 04 73 17 75 64  
41 Bd François Mitterrand CS 20054 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

### Personnel de l'Université Clermont Auvergne :

- Christine BERTRAND, MCF-HDR, Directrice de l'IDEM
- Claire MARLIAC, MCF-HDR, Responsable pédagogique de l'IRPAG

### Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Philippe JOUFFRET, Directeur de l'ENFIP
- Jean-Michel MAURIN, Division RH de l'ENFIP

### Etudiants :

- 2 apprenants du DU

## VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2021-2022

Niveau de la formation : 2<sup>ème</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation (détail par régime d'inscription FI/RE/FC si nécessaire) :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Étudiants titulaires d'un bac + 3 inscrits en classe préparatoire Talents	
RE	Professionnels en reconversion titulaires d'un bac + 3 inscrits en classe préparatoire Talents	
FC	-	

Durée de la formation : 1 année, 977 heures (classe préparatoire et DU)

Calendrier de la formation : année universitaire (de septembre à septembre)

Lieu de la formation : Ecole de droit, Ecole d'Economie, ENFIP (1, rue Ledru 63000 Clermont-Ferrand)

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : non

Tarif 1 (tarif plein)	50 euros
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 7 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 35

Période d'inscription / de candidature : à partir de septembre

Contact Scolarité : Scolarité Ecole de Droit (Elodie FETIVEAU, Charlène BRIERE), scola.imaj.droit@uca.fr  
+33 (0)4 73 17 75 64

## B – Description de la formation

### I – Organisation générale de la formation

L'enseignement de la CP se découpe en plusieurs périodes :

- en premier lieu, les étudiants suivent les cours existants au sein de l'IRPAG au titre de la préparation aux concours de catégorie A, à partir de la mi-septembre. Ils acquièrent ainsi les bases en méthodologie, connaissances juridiques et générales.
- en second lieu, ils suivent les enseignements dédiés au seul concours d'inspecteur des finances, dispensés au sein des 3 composantes impliquées, à savoir l'IRPAG, l'Ecole d'Economie et l'ENFIP. Cette seconde période débute à la mi-novembre, avec la rentrée des préparateurs propres à l'ENFIP (cours communs).

### II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

- Les heures sont présentées en UE (pour la compréhension du point IV).
- L'ensemble est complété par un tableau récapitulatif global des heures auxquelles ont accès les préparateurs.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Note de Synthèse	157	157					EvC			1
UE 2 : Epreuve écrite au choix du candidat, selon option	220	220					EvC			1
UE 3 : Entretien	47	47					EvC			1
UE 4 : Epreuve orale au choix du candidat, selon option	100	100					EvC			1
UE 5 : Langue	50	50					EvC			1
UE 6 : Concours blanc 1	9h20	9h20					EvC			1
UE 7 : Concours blanc 2	9h20	9h20					EvC			1
Total	592h40	592h40								

**Tableau prévisionnel des enseignements proposés dans la classe préparatoire**

Matière	IRPAG Cours existants	CPI ENFIP Cours existants	IRPAG – Ecole d'Economie Cours créés
Note de synthèse à partir d'un dossier	Méthodologie 3h 4 notes appliquées 5 devoirs 25h au total	Méthodologie + travaux 132 h 8 devoirs	
Droit constitutionnel et administratif	Cours : 2x 20h 4 devoirs 8h corrections 2x 24h : 48h		-Exercices et corrections : 40h (2x 20h) 20 devoirs (10x2) -2 oraux blancs : 10h/candidat, x2 car 2 mbs jury : 20h -2 revues de presse mensuelles : 10 mois x 1h x2 = 20h 40+20+20 = 80 heures
Institutions, droit et politiques communautaires	Institutions européennes 10h Questions européennes 10h		-Cours IDPC : 20h -Exercices et corrections : 20h 10 devoirs -2 oraux blancs : 10h/candidat, x2 car 2 mbs jury : 20h -1 revue de presse mensuelles : 10 mois x 1h = 10h 20+20+20+10 = 70 heures
Analyse économique			-Cours : 20h -Exercices et corrections : 20h 10 devoirs -2 oraux blancs : 10h/candidat, x2 car 2 mbs jury : 20h -1 revue de presse mensuelle : 10 mois x 1h = 10h 20+20+20+10 = 70 heures
Econométrie et statistique	Economie générale : 10h		-Cours : 20h -Exercices et corrections : 20h 10 devoirs -2 oraux blancs : 10h/candidat, x2 car 2 mbs jury : 20h -1 revue de presse mensuelle : 10 mois x 1h = 10h 20+20+20+10 = 70 heures
Gestion comptable et analyse financière		Cours : 245 h 5 devoirs 1 concours blanc	
Finances et gestion publiques	20h		-Cours Finances sociales : 15h -Cours Finances de l'UE : 15h -Exercices et corrections : 30h 15 devoirs -2 oraux blancs : 10h/candidat, x2 car 2 mbs jury : 20h -1 revue de presse mensuelle : 10 mois x 1h = 10h 15+15+30+20+10 = 90
Entretien	Technique de l'oral 3h Mises en situation 14h + A la demande		2 entretiens blancs / 10 candidats : 2x 30 mn x 10 x 3 membres jury = 30h 30 heures
Anglais	20h	7 devoirs	Cours 20h Exercices et corrections : 10h 10 devoirs 20+10 = 30 heures
	160h 13 exercices/devoirs	377h 20 devoirs	<b>440 heures</b> 75 devoirs 10 oraux blancs
Concours blanc : 2			- 2 NS - 2 écrits à choisir parmi 6 matières - 2 oraux - 2 oraux techniques (parmi 6 matières) - 2 épreuves d'anglais 40+80+30+20 = 170 heures
			<b>440 heures + 170 heures = 610</b>

### III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est obtenu en contrôle continu, en prenant appui sur les notes acquises avec les devoirs proposés, oraux blancs et concours blancs. Il est nécessaire d'acquérir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur cet ensemble. Les mentions sont obtenues à partir des moyennes suivantes 12/20 (assez bien), 14/20 (bien), 16/20 (très bien).

Les UE se compensent entre elles. En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7
Analyse de documents	X	X				X	X
Connaissances techniques		X	X	X		X	X
Propositions opérationnelles	X					X	X
Maîtrise de l'expression écrite	X	X			X	X	X
Maîtrise de l'expression orale			X	X		X	X

### V – Equipe pédagogique de la classe préparatoire

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD /TP)
CHARLES Christopher	Université de Toulouse	MCF	IE	2 4	Droit administratif	40 CM
DORT Aurélie	Université de Lorraine	MCF	IE	2 4	Finances sociales et européennes	90 CM
BERTRAND Christine	UCA	MCF		2 4	Institutions, droit et politiques communautaires	35 CM
MARTIN Sébastien	Université de Bordeaux	MCF		2 4	Institutions, droit et politiques communautaires	35 CM
BELIARD Alex	UCA	PRAG		5	Anglais	30 CM
MARLIAC Claire	UCA	MCF		2 4	Droit constitutionnel	40 CM
LAPORTE Bertrand	UCA	MCF		2 4	Analyse économique Econométrie et statistiques	35 CM
ROTA-GRAZIOSI Grégoire	UCA	PR		2 4	Analyse économique Econométrie et statistiques	35 CM
GUERINEAU Samuel	UCA	MCF		2	Analyse économique	35 CM



				4	Econométrie et statistiques	
CALDEIRA Emilie	UCA	MCF		2 4	Analyse économique Econométrie et statistiques	35 CM
TEMMERMAN Jacques	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	2 4	Comptabilité	à répartir
FARGHEON Grégory	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	2 4	Comptabilité	
DUCATE François	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	1 5	Note de synthèse Anglais	
LAMOTHE Nathalie	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	1 5	NSP Anglais	
CAMBOURIEUX Pierre	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	2 4	Comptabilité	
TOUBLET-VIALE Laetitia	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	2 4	Comptabilité	
GOUTTEFANGEAS Patricia	ENFIP	Inspecteur FIP	IE	2 4	Comptabilité	

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 445

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 165

## VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- Christine BERTRAND, MCF-HDR, Directrice de l'IDEM
- Claire MARLIAC, MCF-HDR, Responsable pédagogique de l'IRPAG
- Jean-Michel MAURIN, Division RH de l'ENFIP

## VII – Modalités d'admission

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) et entretien éventuel

## VIII – Mobilité à l'international /

sans objet

## IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

sans objet

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit le 22/11/2021

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 14/12/2021

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2023-2024

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge de la CFVU

**Extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit  
Lundi 22 novembre 2021 - 17 heures – Amphithéâtre**

Présents : Mme BALLUT- Mme BAUDOIN –Mme CAIRE- Mme DELPIT - M. DOUNOT- M. EDIER- M. FRANCOIS – Mme GOMES- M. MALCES- Mme MORLAT- M. PORTAL- M. RIFFARD- Mme ROCHE.

Membres invités : Mme BRINGUIER – Mme MARLIAC

Excusés avant donné procuration : Mme DUPUY- M. LE POMMELEC – M. MAILLAUD- Mme MOULIER – M. RASCHEL

Excusés : M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL

Présidence de la séance : Monsieur le Doyen RIFFARD

La séance est ouverte à 17.

3. DU Classe Talents des finances publiques

Approbation à l'unanimité.

Clermont-Ferrand, le 7 décembre 2021,

Le Doyen,

  
Le Doyen  
Jean-François RIFFARD

Pr. Jean-François RIFFARD